



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-596

PUBLIÉ LE 9 AOÛT 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-08-09-00001 - Arrêté 2022-00959 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2022-08-09-00002 - Arrêté 2022-00960 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5

Préfecture de Police

75-2022-08-09-00001

Arrêté 2022-00959 accordant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 09 aout 2022

ARRETE N° 2022-00959

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à :

- **Mme Emilie CHOURAKI**, chef de site, née le 7 avril 1980 ;
- **M. Olivier PALAGGI**, responsable de site, né le 7 juin 1975 ;
- **Mme Charlène REY**, responsable d'affaires, née le 26 juin 1987.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Le préfet de Police

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2022-08-09-00002

Arrêté 2022-00960 accordant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 09 aout 2022

ARRETE N° 2022-00960

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux personnes dont les noms suivent :

- **M. Eric BOEHM**, brigadier-chef de police, né le 11 février 1971 ; direction régionale de la police judiciaire ;
- **M. Fabien BOURDIER**, ingénieur des travaux, né 24 septembre 1970 ; direction de l'immobilier et l'environnement
- **M. Olivier LE QUEMENER**, ingénieur, né le 31 décembre 1960 ; direction de l'immobilier et l'environnement
- **Mme Monique SALMON VION**, attachée d'administration de l'Etat, née le 25 novembre 1966 ; direction régionale de la police judiciaire ;
- **Mme Sylvie TOMASI**, commandante divisionnaire fonctionnelle de police, née le 9 janvier 1960 ; direction régionale de la police judiciaire ;
- **Mme France VILLEMAIN**, ingénieur des services d'information et de communication, née le 9 novembre 1970 ; direction régionale de la police judiciaire .

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Le préfet de Police

Laurent NUÑEZ